

Grand débat national

Réunion à Miélan



Grand débat national

A la demande de plusieurs personnes, le maire de Miélan avait mis à disposition la salle polyvalente samedi 2 mars. Une quarantaine de personnes ont participé au débat.

Jean-Loup Arenou a ouvert la séance en informant qu'un cahier de doléances ouvert en mairie a reçu des observations manuscrites et d'autres imprimées collées sur les pages du document. Le cahier de doléances a été transmis à la préfecture. Une photocopie est conservée en mairie.

Patrick Imbert, extérieur à la commune, a conduit le débat selon les quatre thèmes identifiés au plan national.

En matière d'écologie, des propositions ont été faites pour développer le moteur thermique à hydrogène, le ferroutage mais le Gers reste le parent pauvre en la matière, l'éducation et la responsabilisation en termes de tri de sélectif.

Dans le domaine de la fiscalité, plus d'équité et de transparence entre les individus ont été souhaitées. Le transfert de compétences de l'Etat vers les collectivités locales devrait obligatoirement s'accompagner des moyens suffisants en particulier financiers. Il est suggéré de supprimer le Conseil économique et social qui paraît être une source de revenu pour quelques personnalités. Une taxe à l'essieu pour les transporteurs étrangers et la suppression de la redevance audiovisuelle sont proposées.

L'organisation de l'État et des services publics comporte aujourd'hui trop de strates. Certains services devraient être regroupés sur des structures existantes.

La suppression de la CSG, en particulier sur les retraites, fut une demande forte de l'assistance.

Les élus devraient respecter les propositions de leur programme électoral.

La simplification du droit du travail est demandée par les employeurs qui ont peu de salariés.

Une réunion dans laquelle chacun a pu s'exprimer aisément. Un conseiller régional, quelques maires et conseillers municipaux ont participé au débat.

Un compte rendu a été rédigé et sera transmis à la préfecture.

Photo : Jean-Loup Arenou et Patrick Imbert.